



Edité le : 12/05/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

ROUTE DE PUY GUILLAUME  
63300 DORAT

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE25-56646	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT du PUY-DE-DOME		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2505-19117-1</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00216835		
<b>N° Analyse :</b>	00217344	<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	SIAEP RIVE DROITE DE LA DORE PSV FL	<b>Code PSV :</b>	000008866		
<b>Localisation exacte :</b>	PITELET MME KARMAN CUISINE ROBINET MITIGEUR				
<b>Dept et commune :</b>	<b>63 SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX</b>				
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X :</b> 45,9385970100	<b>Y :</b>	3,6314762200		
<b>UGE :</b>	0334 - SIEA RIVE DROITE DE LA DORE				
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE				
<b>Type de visite :</b>	D2	<b>Type Analyse :</b>	D2CNP		
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SIEA RIVE DROITE DE LA DORE ROUTE DE PUY GUILLAUME 63300 DORAT		<b>Motif du prélèvement :</b>	CS	
<b>Nom de l'installation :</b>	SIAEP RIVE DROITE DE LA DORE	<b>Type :</b>	UDI	<b>Code :</b>	001960
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 06/05/2025 à 09h48 Réception au laboratoire le 06/05/2025 à 21h41 Prélevé par CARSO LSEHL / CLAUDE Alexandre Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine				

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 06/05/2025 à 21h41

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Analyses physicochimiques</b>								
<i>Métaux</i>								
Nickel total au 1er jet	63D2CNP>	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	20	#
Plomb total au 1er jet	63D2CNP>	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10	#

.../...

Edité le : 12/05/2025

Identification échantillon : LSE2505-19117-1

Destinataire : SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Cuivre total au 1er jet	63D2CNP>	0.86	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	0.010	2.0	1.0 #

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

**63D2CNP>** ANALYSE (D2CNP) CU, NI, PB 1ER JET (ARS63-2025)

Eau satisfaisant aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Didier BLANCHON  
Responsable de Laboratoire

